



# ► Pacte de la Croissance Bleue : un premier bilan prometteur

Il y a deux ans, le 19 octobre 2022, Sète agglomération méditerranéenne (SAM) lançait le Pacte de la Croissance Bleue 2022-2030, une initiative innovante visant à faire de SAM un territoire de référence pour la croissance bleue en Occitanie, dans le cadre des programmes intégrateurs de la Région Occitanie.

**C**e pacte incarne une ambition collective et définit un cadre d'action où les acteurs se positionnent comme partenaires engagés. Ils s'engagent à favoriser le développement de la filière de l'économie bleue, à constituer un écosystème dynamique, à promouvoir l'innovation et l'expérimentation sur le territoire, et à développer l'emploi ainsi que les compétences locales.

C'est le 6 décembre dernier, en présence du sous-préfet Guillaume Raymond, que s'est tenu le 6<sup>e</sup> comité de pilotage technique du Pacte, dans les locaux de la pépinière d'entreprises Flex à Sète. Il est désormais évident que cette dynamique prend de l'ampleur, notamment grâce à un portage des actions de plus en plus collaboratif. Cela apporte une plus grande agilité et un soutien renforcé des partenaires institutionnels pour les projets et actions liés à l'économie bleue.

*Des progrès dans l'accompagnement entrepreneurial et en matière de foncier*

L'une des avancées majeures est le renforcement de la coopération entre les acteurs de la filière. Lors des réunions de partenariat, il est possible d'identifier et de faire connaître les projets de chaque partenaire, favorisant ainsi la mise en place de synergies. Les échanges avec les entreprises et

startups permettent de renforcer la cohérence du parcours entrepreneurial pour ces projets. Parmi les 18 institutions les plus actives, on retrouve des pépinières d'entreprises, des incubateurs, des pôles de compétitivité, Port Sud de France, l'État, Pôle Emploi, la Région Occitanie, Adocc, Blue Invest, FLEX, SMBT, Planquée, Ifremer, Pôle Mer, l'Union maritime du port de Sète, Cepralmar, France Travail, la Fédération des industries nautiques, des agences d'attractivité, des syndicats mixtes, ainsi que les comités de la pêche et de la conchyliculture (CRCM, CRPM).

Des avancées significatives ont été réalisées sur le foncier, avec la reconquête des friches industrielles, comme les sites d'Angibaud et de Timac Agro qui seront bientôt réhabilités. De plus, la requalification de l'éco-site de Mèze devient un véritable pôle de croissance bleue. A noter également la création d'une antenne du CFA nautique sur le parc aquatechnique, ainsi qu'un futur hôtel d'entreprises. Ces projets ont pour ambition de générer environ 700 emplois dans les prochaines années.

*Reconnaissance par l'État*

SAM a été labellisée «Territoire d'industrie Économie bleue» pour la période 2023-2027, une reconnaissance officielle qui ouvre de nouvelles opportunités de coopération, notamment sur les volets de la fabrication d'éoliennes flottantes et des énergies vertes (hydrogène).

*Des progrès en matière d'attractivité*

Sous l'impulsion de l'agence Blue Invest et grâce au parcours résidentiel précité, le territoire connaît une attractivité croissante pour cette filière industrielle décarbonée. Proche du bassin d'emploi et de recherche de la métropole de Montpellier, SAM bénéficie d'une position stratégique. Plusieurs entreprises de cette filière ont déjà choisi de s'y installer ou de s'y développer, telles que Solar in Blue, Forssea Robotics, Greensea, Aqua Ecologie, Deep Ocean, IGY Marina, Hexis, Whispers Electric Foils, et bien d'autres, annonçant ainsi la nouvelle économie bleue de demain sur notre territoire.

Et Jean-Guy Majourel, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Agglomération délégué au développement économique en lien avec Port Sud de France, d'évoquer le cap à venir : « Pour l'année 2025, le Pacte de la Croissance Bleue prendra un nouveau tournant, axé sur la formation. L'objectif est de transformer cette démarche en créations d'emplois dans la filière, avec notamment l'inauguration du pôle universitaire Michèle Weil. Le territoire pourra également exploiter son potentiel industriel et d'ingénierie dans le domaine de l'éolien flottant, un secteur pour lequel SAM a les atouts nécessaires pour devenir une base arrière de production et d'entretien. »